

Expo photo

Livret



Palestiniens, la vie malgré tout



Sommaire

1 - Présentation du contenu de l'exposition.....	p. 5
2 - Informations complémentaires.....	p. 12
3 - Mettre en place des animations à partir de l'exposition.....	p. 21
4 - Pour aller plus loin.....	p. 29
5 - Annexes.....	p. 32

Palestiniens, la vie malgré tout

Une exposition réalisée par le CCFD-Terre Solidaire

Coordination rédactionnelle : Thérèse Collinet

Conception : Emmanuelle Bennani, Michèle Dubost, Françoise Guyot, Bernadette Bardet, Lisette Prost,
Clémence Martin

Référence : 5171613

Un livret mis en page par Isabelle Cadet

Coordination rédactionnelle : Thérèse Collinet

Relecture : Gaëlle Vachet

Fabrication CCFD-Terre Solidaire, novembre 2014

Référence : 5171613L

Présentation du contenu de l'exposition

■ Pourquoi cette exposition ?*

Forts de nos liens tissés avec de nombreuses associations en Israël et en Palestine, nous avons à cœur de montrer les Palestiniens « autrement » qu'à travers le prisme déformant des médias. Nous souhaitons également rappeler qu'au-delà des images récurrentes d'affrontement, ils sont avant toute chose des femmes et des hommes qui, envers et contre tout, travaillent, font leurs courses, jouent... Envers et contre tout ? Oui, car cette vie « normale » à laquelle ils aspirent, au même titre que chacun d'entre nous, se voit chaque jour un peu plus compromise du fait de la politique de l'État d'Israël et d'une longue histoire géostratégique assez complexe.

Aussi, loin d'être exhaustive, cette exposition entend-elle plus modestement attirer votre regard sur quelques réalités souvent insoupçonnées dans les Territoires palestiniens autonomes, qu'elles soient « merveilles ou fragilités ». Car si, face à ce conflit qui semble sans fin, la tentation de baisser les bras peut être grande, la force de continuer à vivre malgré tout est non seulement une réelle leçon de courage, mais aussi une profonde source d'inspiration.

Pour illustrer cela, nous avons croisé des photos d'origines diverses, réalisées aussi bien par des bénévoles que par des professionnels, avec ce fil conducteur pour nous guider : mettre en lumière des questions incontournables à ce jour (le mur, la colonisation, les difficultés de circuler...), qui nous permettent soudain de porter un regard différent sur ces quelques scènes de la vie courante.

Cette exposition n'est pas une fin en soi, mais se veut avant tout le début d'une rencontre, d'un dialogue, d'un cheminement vers le respect du droit, la justice et la paix.

■ Aspects techniques

Cette exposition est constituée de 20 panneaux au format 40 x 60 cm. L'accrochage des photos se fait par des attaches fixées au dos des panneaux.

* Cette introduction reprend le texte qui figure sur le panneau 1.

■ Présentation des panneaux

1



Introduction de l'exposition

2



Carte représentant la situation en 2011
(cf. annexe 1)

3



Photo © Françoise Guyot

Emblème par excellence de la Palestine, l'olivier est le symbole de l'attachement à la terre. En Cisjordanie, près de dix millions d'oliviers recouvrent les collines. Avec 40 000 tonnes d'olives produites par an, la culture de l'olivier tient une place essentielle dans l'agriculture palestinienne. La cueillette a lieu chaque année d'octobre à novembre.

4



Photo Musar Al Shaer © AFP

La confiscation de terres par l'État d'Israël pour construire le mur ou des routes à l'usage des colons s'accompagne bien souvent de destructions de cultures d'oliviers, d'arbres fruitiers... À ces destructions décidées par l'État d'Israël s'ajoutent celles conduites par des colons extrémistes. Depuis 1967, environ 800 000 oliviers ont ainsi été arrachés.

5



Photo © Jacques Davy

À Naplouse, comme dans toutes les villes arabes, le souk est au cœur de la vie sociale des Palestiniens. C'est en effet un véritable marché populaire où l'on trouve tous les produits alimentaires utilisés dans la cuisine palestinienne (légumes, épices, fruits secs, aromates, café, pâtisseries...), ainsi que les produits d'usage courant.

6



Photo © Anne Paq

Plus de 5 000 personnes vivent dans le camp de réfugiés d'Aida en Cisjordanie. Les réfugiés représentent plus de la moitié des Palestiniens, dont un tiers vit encore dans des camps notamment en Cisjordanie, dans la Bande de Gaza, en Jordanie et au Liban. Initialement temporaires, ces camps se sont agrandis de manière anarchique et sont aujourd'hui caractérisés par la promiscuité, le manque d'infrastructure et des habitations vétustes.

7



Photo Pascal Deloche © Godong

Ces jeunes filles sont en apprentissage de coiffure dans un camp de réfugiés du Liban. Pour répondre aux difficultés d'accès à l'emploi dans les camps de réfugiés, l'association libanaise Najdeh propose des formations qualifiantes et reconnues, adaptées aux possibilités restreintes de travail offertes aux réfugiés : coiffure, informatique, comptabilité, électricité, photographie et montage vidéo...

8



Photo © Jean-Pierre André - 2012

Près de 250 colonies ont été construites en Palestine depuis 1967, avec ou sans autorisation du gouvernement israélien. La population de colons est passée de 10 600 colons à 520 000 en 2013. Très implantées en Cisjordanie, elles donnent lieu à la construction de nouvelles routes à l'usage exclusif des colons, contraignant les Palestiniens à faire de longs détours et à emprunter des chemins parfois non bitumés.

9



Photo Renaud Hoyois © RTBF

Les 520 000 colons israéliens consomment environ six fois plus d'eau que les 2,6 millions de Palestiniens en Cisjordanie, soit 44 millions de mètres cube puisés par an par Israël pour alimenter les colonies. Au total, l'eau utilisée par Israël provient pour un quart des territoires occupés de Gaza et de Cisjordanie. Les Palestiniens consomment dix fois moins d'eau pour leur agriculture que les Israéliens.

10



Photo © Anne Paq

Décidée en 2002 par l'État d'Israël, cette « barrière de sécurité » est parfois devenue un mur atteignant 8 m de haut (deux fois le mur de Berlin). Plus de 320 km sur 708 km ont été réalisés à ce jour. Pénétrant à l'intérieur de la Cisjordanie, ce mur engendre des confiscations de terre et prive les Palestiniens de la liberté de se déplacer normalement pour voir leur famille, commercer, travailler, se soigner, prier...

11



Photo © Jacques Davy

Cet artisan travaille dans une petite entreprise familiale, « Hébron Céramique et verres ». Fondée en 1920, elle s'inscrit dans la longue tradition des céramistes d'Hébron (le bleu d'Hébron), qui réunissait presque 600 artisans il y a un siècle à peine. Cette entreprise entretient un savoir-faire traditionnel tout en permettant aux artisans de vivre correctement de leur travail.

12



Photo © Bernadette Bardet

Dans la Bande de Gaza, un habitant sur deux a moins de 18 ans. Enfermés dans une Bande de 45 km de long sur 6 km de large, ces jeunes ont grandi entre blocus et bombardements. Dans ce contexte, préserver le droit de jouer et de rire est un combat quotidien, défendu par de nombreuses associations palestiniennes telles que « Culture et pensée libre », partenaire du CCFD-Terre Solidaire.

13



Photo © Anne Paq

Activité économique vitale pour les habitants de la Bande de Gaza, l'industrie de la pêche est désormais largement paralysée par le blocus imposé ces dernières années. La décision de limiter à 3 miles nautiques la zone dans laquelle les pêcheurs peuvent se rendre avec leurs bateaux a en effet contraint des milliers de pêcheurs à abandonner leur travail.

14



Photo Garry Walsh © Trocaire

Les habitants de la Bande de Gaza subissent un blocus total de la part de l'État d'Israël depuis l'élection du Hamas en 2006. L'essence, les biens de consommation et le matériel de reconstruction entrent au compte-gouttes. Les bombardements de l'armée israélienne font régulièrement des victimes civiles : 2 100 en juillet 2014, dont 1 462 civils parmi lesquels 495 enfants. De nombreuses infrastructures de base (écoles hôpitaux, etc.) et habitations sont lourdement touchées par ces opérations. Dans ce contexte, seule la levée du blocus peut permettre la reprise d'une vie normale pour les Palestiniens de Gaza.

15



Photo Jose Nicolas © Only France

Dans le contexte socioéconomique difficile qui prévaut en Palestine, beaucoup de femmes vendent sur les marchés pour aider leur famille. Élément majeur de cohésion dans la société palestinienne, elles sont également au cœur de la vie des familles, des villages, des villes et des organisations. Avec un taux d'alphabétisation très élevé, quasi égal à celui des hommes (92 %), les Palestiniennes jouent aussi un rôle essentiel dans l'éducation de leurs enfants.

16



Photo © Anne Paq

Depuis la construction du mur entre la Cisjordanie et Israël, les Palestiniens voulant se rendre à Jérusalem sont obligés de faire la queue au check point durant de longues heures pour rejoindre leur famille, leurs amis ou encore leur travail de l'autre côté du mur. Ici, au check point de Bethléem, il n'est pas rare que les travailleurs palestiniens soient obligés de faire la queue dès 3 heures du matin...

17



Photo Jack Guez © AFP

Ces femmes palestiniennes marchent dans les rue de Jaffa, l'une des plus vieilles villes palestiniennes, intégrée administrativement à la municipalité de Tel-Aviv en 1950. Souvent méconnus, les Palestiniens d'Israël représentent plus de 20 % de la population israélienne. Descendants de ceux qui n'ont pas été obligés de fuir en 1948 à la création de l'État d'Israël, ils sont devenus des citoyens israéliens. Victimes de nombreuses discriminations dans le travail, les études, etc., plus de 50 % d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 15 % pour la population juive.

18



Photo © Anne Paq

À Sheikh Jarrah, quartier de Jérusalem-Est, Israéliens et Palestiniens s'opposent ensemble de manière pacifique aux expulsions de Palestiniens et aux démolitions de leurs maisons. Rarement médiatisés dans un contexte très sécuritaire, ces artisans de paix méritent pourtant que l'on salue leur courage et leur foi en l'avenir...

19



Photo Jean-Michel Mazerolle © Ciric

Sur près de quatre millions de Palestiniens, on compte environ cinquante mille fidèles chrétiens. Leur spécificité religieuse n'empêche en rien une forte proximité avec les musulmans dont ils partagent toutes les joies et difficultés au quotidien. Pour le Dr Rafiq Khoury, prêtre palestinien, « les chrétiens palestiniens font partie de l'identité de la terre et la terre fait partie de leur identité, avec leurs concitoyens musulmans ».

20



Photo © Anne Paq

« Le dôme du Rocher invite nos cœurs et nos esprits à réfléchir sur le mystère de la Création et sur la foi d'Abraham. Ici, les chemins des trois grandes religions monothéistes du monde se rencontrent, nous rappelant ce qu'elles ont en commun. Chacune croit en un Dieu unique, créateur et régissant toute chose. Chacune reconnaît en Abraham un ancêtre, un homme de foi auquel Dieu accorda une bénédiction spéciale. Chacune a rassemblé de nombreux disciples tout au long des siècles et a inspiré un riche patrimoine spirituel, intellectuel et culturel (...) ». *Discours de Benoît XVI sur l'esplanade des Mosquées, Jérusalem, le 12 mai 2009.*

Informations complémentaires

Les différents thèmes abordés dans l'exposition peuvent soulever de nombreuses questions de la part des visiteurs. C'est pourquoi nous vous proposons dans cette partie des éléments d'informations complémentaires dont les sources sont précisées. Loin d'être exhaustif cet apport nous semble constituer un « bagage minimum » pour permettre aux bénévoles qui accueillent l'exposition de se sentir à l'aise.

Sources des informations complémentaires

Les données suivantes sont tirées des dossiers thématiques en ligne sur le site de La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine. Celle-ci a compilé des chiffres issus de dizaines de rapports d'ONG ou d'organisations internationales.

Les informations sur les réfugiés, la diaspora et le mur sont tirés de *Atlas des Palestiniens* de J.-P. Chagnollaud, Pierre Blanc et Sid Ahmed Souiah, édité en 2011.

D'autres informations proviennent du guide *Palestine et Palestiniens* édité par ATG (Groupe de tourisme alternatif) ainsi que de l'association Chrétiens de la Méditerranée (cf. la partie 4 « Pour aller plus loin »).

Classement des données

Les données générales d'ordre géographique sont délivrées en premier, suivies par ordre alphabétique des 11 thèmes suivants : agriculture, Bande de Gaza, chrétiens palestiniens, colonies, destructions, eau, enfants/jeunes, femmes en Palestine, mur, occupation, palestiniens de citoyenneté israélienne, réfugiés et diaspora, vallée du Jourdain.

■ DONNÉES GÉNÉRALES

Territoire palestinien occupé

- Population : 4,3 millions (2,75 millions en Cisjordanie et 1,54 millions pour la bande de Gaza)
- Superficie : Cisjordanie, 5 655 km², soit une densité de 450 personnes/km² ; Bande de Gaza, 365 km², soit une densité de 4 279 personnes/km²
- Croissance démographique : +2,9 %

Israël

- Population : 7,8 millions, dont 20 % de Palestiniens
- Superficie : 20 406 km², soit une densité de 366 personnes/km²
- Croissance démographique : +1,8 %

■ AGRICULTURE

L'industrie de l'huile d'olive représente un quart du produit brut de l'agriculture palestinienne et fait vivre 100 000 familles.

Près de **63 % des terres agricoles palestiniennes sont localisées en zone C**, la plupart dans la vallée du Jourdain.

12 millions d'oliviers sont plantés sur 45 % des terres agricoles palestiniennes.

9 500 Palestiniens travaillent dans des exploitations agricoles implantées dans des colonies (beaucoup ont été construites sur des terres dont ils ont été expropriés).

Conséquence de l'occupation israélienne sur l'agriculture palestinienne

En 2012, 8 600 oliviers ont été brûlés, déracinés, vandalisés.

La **démolition d'infrastructures agricoles a doublé** par rapport à l'année précédente, la grande majorité dans la zone C.

La destruction des citernes d'eau palestiniennes a également doublé cette même année.

Les Israéliens consomment dix fois plus d'eau pour leur agriculture que les Palestiniens.

La faible quantité d'eau disponible pour les Palestiniens ne permet d'irriguer que 6,8 % des terres cultivées en Cisjordanie.

■ BANDE DE GAZA

La Bande de Gaza compte 1,54 millions de Palestiniens dont 50 % ont moins de 18 ans.

Le taux de chômage est de 32,2 %, alors qu'il est de 18,3 % en Cisjordanie.

35 % des terres agricoles et 85 % de la zone de pêche sont totalement ou partiellement inaccessibles en raison des interdictions de l'armée israélienne.

Aujourd'hui, la zone de pêche est de 3 miles nautiques, soit 5,56 km alors qu'en 2012 elle était de 12 miles. Les pêcheurs font fréquemment l'objet d'attaques de la part d'Israël. En un mois et demi en 2014, cinq incidents impliquant des coups de feu contre des bateaux de pêche ont été signalés dans la limite des 3 miles nautiques.

Le Blocus

Depuis 2006 et suite de l'arrivée du Hamas au pouvoir, le territoire est sous blocus israélien et se trouve quasiment coupé du monde, sans contrôle palestinien des frontières maritime, aérienne et terrestre.

Le blocus a de nombreuses conséquences négatives sur la vie quotidienne des Gazaouis et se combine à la forte croissance démographique et aux dégâts causés aux infrastructures par les attaques israéliennes récurrentes. Il vise à restreindre considérablement l'accès des Palestiniens de Gaza aux moyens de subsistance, aux logements et aux services essentiels tels que les soins de santé, l'éducation et l'assainissement.

Le blocus imposé par Israël à Gaza est illégal. Selon le CICR (Comité international de la Croix-Rouge), « l'ensemble de la population civile de Gaza se retrouve pénalisée pour des actes dont elle ne porte aucune responsabilité. Le blocus représente donc une sanction collective imposée en violation flagrante des obligations qui incombent à Israël en vertu du droit international humanitaire ». À plusieurs reprises l'ONU a elle aussi exhorté Israël à lever les restrictions, qu'elle considère injustifiées.

Depuis le début du blocus, 60 % des entreprises et commerces ont fermés et les autres ont été obligés de licencier 80 % de leur personnel.

L'impact de l'opération militaire de juillet 2014

Selon l'OCHA, le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU, le bilan au 5 août s'élève à* :

- 1 814 morts palestiniens dont 86% de civils (côté israéliens : 67 morts dont 4 % de civils) ;
- 9 500 blessés, dont 2 877 enfants ;
- 5 20 000 déplacés ;
- 1,5 millions de personnes sans lieu de refuge.

■ CHRÉTIENS PALESTINIENS

En Israël, il y a 123 000 chrétiens ; en Cisjordanie et à Gaza, on en dénombre 40 000.

Les chrétiens partagent la même vie et le même destin que les musulmans. Ils sont confrontés aux mêmes mesures discriminatoires en Israël et aux conséquences de l'occupation en Cisjordanie et à Gaza.

Les Églises présentes sont :

- L'Église orthodoxe appelée Église d'Orient constituée d'une famille d'Églises reconnaissant la primauté du patriarche de Constantinople. Il y a aussi l'Église orthodoxe russe et l'Église orthodoxe roumaine.
- L'Église catholique de rite occidental et oriental.
- Les Églises non chalcédoniennes (le Christ est uniquement de nature divine). Ce sont les Églises arméniennes, coptes, éthiopiennes, syriennes.
- L'Église protestante constituée des anglicans, des luthériens, des baptistes, des presbytériens, des pentecôtistes ainsi que des mormons.

Malgré cette diversité qui peut engendrer parfois certaines tensions, des relations œcuméniques se développent, fondées à la fois sur une identité commune palestinienne et le sentiment d'appartenir à l'Église universelle.

En 2010, les chrétiens de Terre sainte ont lancé un appel aux chrétiens du monde entier pour qu'ils s'engagent contre l'occupation.

Le « **Kairos Palestine** » a été signé par tous les chefs d'Église de Jérusalem.

 Pour plus d'informations, voir le site [Chrétiens de la Méditerranée](#).

* Lors de la rédaction des légendes de l'exposition, nous ne disposions pas encore de ces chiffres.

Le parlement israélien a adopté le 24 février 2014 une loi visant à créer des distinctions entre les citoyens arabes de confession musulmane et ceux d'obédience chrétienne. Ce texte a été condamné aussi bien par les chrétiens palestiniens d'Israël et de Cisjordanie que par les musulmans.

 Pour plus d'information voir la sélection hebdomadaire du 7 mars sur le site [Chrétiens de la Méditerranée](#) (article daté du 5 mars dans le [Nouvel Observateur](#)).

■ COLONIES

Depuis 1967, 250 colonies illégales ont été construites en Palestine. La population des colonies a fortement progressé puisqu'en 2013, il y a 520 000 colons dont 200 000 colons à Jérusalem-Est. La plupart des colons sont dits « colons économiques » en raison des bénéfices économiques qu'ils retirent en s'installant dans les colonies (aide de l'État, faible coût des appartements, des services...). Le taux de colons dits « colons religieux » s'élève à 25 %.

Les subventions gouvernementales destinées aux autorités locales des colonies représentent plus du double par habitant que celles allouées aux personnes vivant au sein d'Israël.

Chaque année, les colonies coûteraient 505 millions d'euros à l'État israélien.

Les actes de violence de la part de colons vis-à-vis des Palestiniens se sont multipliés ces dernières années en Cisjordanie.

■ DESTRUCTIONS

en dehors des opérations militaires dans la Bande de Gaza

Depuis 1967, 29 000 maisons et bâtiments palestiniens ont été démolis par l'État d'Israël dans le Territoire palestinien occupé.

En 2013, 663 structures palestiniennes ont été démolies par les autorités israéliennes, **ce qui a entraîné le déplacement de 1 103 personnes dont 545 enfants.**

132 structures ont été détruites durant les deux premiers mois de l'année 2014. Les structures comprennent : maisons, réservoirs d'eau, etc.

« *La perte de rares ressources en eau palestiniennes se produit non seulement du fait des démolitions opérées par les autorités israéliennes des installations « illicites » de collecte de l'eau, y compris des puits et des citernes de collecte de l'eau, mais aussi du fait des activités de forage en eau profonde effectuées par des entreprises israéliennes.* » (Citation du rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, Richard Falk, datant du 10 septembre 2013).

La plupart de ces démolitions (**89 %**) ont eu lieu dans des communautés vulnérables de la zone C. Le reste des démolitions s'est produit à Jérusalem-Est.

En Israël, des démolitions ont également été exécutées. Les infrastructures des Bédouins d'Al-Araqib dans le Néguev, qui sont citoyens israéliens, ont été **entièrement détruites à 61 reprises.**

L'un des buts de cette politique israélienne est de pousser la population palestinienne hors du territoire ou de la confiner dans des territoires restreints.

■ EAU

Les 520 000 colons israéliens présents en Cisjordanie consomment six fois plus d'eau que les 2,75 millions de Palestiniens en Cisjordanie.

Au total, l'eau « naturelle » d'Israël provient **pour un quart** des territoires occupés de Gaza et de Cisjordanie. Les usages de l'eau en Israël sont les suivants : 6 % industriels, 41 % domestiques et 53 % agricoles. **Un quart de l'eau** vendue par la compagnie de l'eau israélienne Mekorot à l'Autorité palestinienne de l'eau provient de Cisjordanie.

Les Palestiniens ne disposent aujourd'hui que de **18 % des ressources aquifères** (trois aquifères de montagne et un aquifère côtier) et n'ont **aucun accès aux eaux de surface** (dont le Jourdain), ce qui leur confère **10 % de l'eau disponible** contre **90 % pour les Israéliens**.

Les Israéliens consomment 10 fois plus d'eau pour leur agriculture que les Palestiniens.

La faible quantité d'eau disponible pour les Palestiniens ne permet d'irriguer que 6,8 % des terres cultivées en Cisjordanie.

Pour creuser un puits, les Palestiniens ne peuvent pas descendre au-delà de 300 m de profondeur. Les puits des colons peuvent être creusés jusqu'à 1 500 m (c'est-à-dire dans l'épaisseur de la nappe phréatique). Les Israéliens surexploitent les zones aquifères. La quantité d'eau extraite est 50 % supérieure au seuil de renouvellement.

À Gaza, 90 % à 95 % de l'eau fournie est contaminée et impropre à la consommation humaine. Israël n'autorise pas le transfert d'eau de la Cisjordanie à Gaza. La seule ressource en eau de Gaza, la nappe aquifère côtière qui ne suffit pas aux besoins de la population et s'épuise progressivement en raison de la surexploitation, est contaminée par des infiltrations d'eaux usées et d'eau de mer.

Les volumes d'eau aujourd'hui constatés brident le potentiel de développement des territoires palestiniens. Le développement des terrains irrigables pourrait permettre **une croissance de 8,6 % du PIB et la création de 96 000 emplois**. Son développement permettrait également de limiter l'exode rural.

Les familles palestiniennes doivent consacrer une part toujours plus importante de leurs revenus – **jusqu'à un quart**, voire plus dans certains cas – à l'approvisionnement en eau.

Les destructions de citernes d'eau palestiniennes par l'armée israélienne **ont doublé** en 2012.

■ ENFANTS ET JEUNES

48,6 % de la population en Palestine ont moins de 18 ans et 44,4 % des enfants palestiniens sont des réfugiés.

Le taux de mortalité infantile (enfants décédés avant leur premier anniversaire) est de 25 % dans les Territoires occupés en raison d'une situation sanitaire dégradée, des problèmes d'accès aux hôpitaux, de l'insécurité alimentaire...

Le taux d'alphabétisation des jeunes est de 99 %.

En 2011, il y avait 1,12 millions d'élèves dans le primaire et le collège, dont 50,2 % de filles.

Dans la Bande de Gaza, l'opération militaire de juillet 2014 a fortement aggravé la carence en établissement scolaire. Alors qu'il manquait déjà plus de 200 écoles à l'issue de l'opération militaire de 2012, les bombardements de 2014 ont en effet fortement endommagé 122 établissements (dont 75 de l'UNRWA) et 26 totalement (sources : OCHA). La reconstruction de ces établissements est par ailleurs retardée, faute de matériaux (interdits d'entrée par Israël).

À Jérusalem-Est, il y a seulement deux écoles maternelles. 5 000 enfants sont déscolarisés.

En février 2013, 236 enfants étaient dans les prisons israéliennes.

Au cours des dix dernières années, 7 000 enfants ont été détenus, interrogés, inculpés par la justice militaire israélienne, soit deux enfants par jour (majoritairement pour des jets de pierre).

■ FEMMES EN PALESTINE

Le taux d'alphabétisation des femmes est très élevé et très proche de celui des hommes qui est de 92 % ; 70 % des personnes qui fréquentent les universités en Palestine sont des femmes, et le taux de scolarisation chez les femmes palestiniennes dépasse 80 %.

Présentes dans tous les secteurs de la société (travail, partis politiques, associations), les femmes palestiniennes jouent également un rôle essentiel dans l'éducation de leurs enfants.

Bien que les droits fondamentaux des femmes aient progressé dans les Territoires palestiniens occupés (TPO), les importants obstacles juridiques et culturels qui se dressent dans de nombreux aspects de la vie quotidienne des femmes les empêchent d'exercer pleinement leurs droits. Les femmes subissent, entre autres, l'oppression des normes patriarcales et la restriction de leurs droits en matière d'héritage.

■ MUR

Présenté comme un moyen de prévenir les attaques palestiniennes par le gouvernement israélien, le mur édifié à partir de 2002 cache d'autres mobiles géopolitiques.

Rien ne semble pouvoir l'arrêter, ni les dénonciations internationales, ni la Cour internationale de justice qui a émis un avis en 2004.

Les conséquences de ce Mur sur la vie quotidienne des Palestiniens sont de plus en plus contraignantes. Dans les zones urbaines et à proximité des routes fréquentées, le mur en béton atteint 8 m de haut et dispose de tours de surveillance et de pylônes portant des caméras de surveillance.

Ailleurs, c'est une clôture grillagée, électrifiée, avec des boîtiers de détection, et entourée de zones de sécurité pouvant aller de 40 à 150 m.

Cette zone prévoit du côté palestinien une piste de patrouille, un fossé pour empêcher le passage de véhicules palestiniens et une haie de barbelés. Du côté israélien, une piste de sable, une route de patrouille goudronnée et des barbelés. Là aussi, il y a les tours de surveillance et les pylônes avec les caméras.

Le mur coupe des routes palestiniennes, engloutit des terres souvent agricoles, entraîne la destruction

des maisons, coupe des terres agricoles en deux (avec ou sans permis de franchissement du mur pour continuer l'exploitation), sépare des agriculteurs de leurs terres et confisque des points d'eau.

Les villages situés entre le mur et la ligne verte (frontière avec Israël) sont pris en tenaille.

■ OCCUPATION

L'occupation des territoires palestiniens s'exprime différemment en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza depuis le retrait unilatéral israélien en 2005. Elle se traduit concrètement de différentes manières.

- **Arrestations**

Les prisons israéliennes comptent en permanence 10 000 détenus, en majorité des prisonniers politiques et des détentions administratives sans jugements en amont.

S'y trouvent aussi des mineurs accusés d'avoir jeté des pierres.

- **Barrages et check points**

- En Cisjordanie : 60 check points permanents ; 25 check points intermittents ; 436 obstacles physiques et 440 check points volants.

- Dans la Bande de Gaza : seulement 3 points de passage avec le monde extérieur, dont un seul pour les marchandises.

- **Couvre-feux**

Ils peuvent durer plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

- **Confiscations de terres**

Elles sont aggravées par le mur.

- **Entraves aux échanges commerciaux.**

La difficulté de circulation a un impact négatif sur les échanges commerciaux.

- **Insécurité alimentaire**

Elle se traduit par les difficultés à produire (règles israéliennes), la surveillances des transports... et par la paupérisation de la population.

Deux Palestiniens sur trois souffrent d'insécurité alimentaire.

L'occupation israélienne coûte 4,93 millions d'euros par an aux Palestiniens, soit 85 % de leur PIB.

- **Conséquences sur l'agriculture palestinienne**

Cf. Agriculture.

■ PALESTINIENS DE CITOYENNETÉ ISRAËLIENNE aussi appelés PALESTINIENS D'ISRAËL

Les Palestiniens d'Israël représentent 1,7 millions de personnes soit 20 % de la population israélienne. Descendants de ceux qui n'ont pas été obligés de fuir lors de la création de l'État d'Israël, ils sont devenus citoyens israéliens. Même si leur niveau de vie socioéconomique est meilleur que celui des

Palestiniens des Territoires occupés, ils font face à de fortes discriminations de la part des autorités israéliennes et à une marginalisation au sein de la société israélienne.

Les citoyens palestiniens n'ont pas les mêmes droits que les citoyens juifs.

Ainsi, à titre d'exemple :

- le salaire moyen chez les Palestiniens d'Israël représente 70 % de celui d'un travailleur juif (ou « des Israéliens ») ;
- en raison des inégalités dans les subventions venant de l'État, les dépenses publiques consacrées à l'éducation par les municipalités palestiniennes sont un tiers moins élevées que dans les municipalités juives.

Parmi les Palestiniens d'Israël, 76 % sont musulmans, 15 % sont chrétiens, et 9 % sont druzes.

■ RÉFUGIÉS ET DIASPORA

Au moment de l'établissement d'Israël, plus de 800 000 Palestiniens ont dû fuir leurs lieux de vie vers les pays alentours ou à l'intérieur de ce qui allait devenir la Palestine, et en Cisjordanie ou dans la Bande de Gaza.

Aujourd'hui, il existe une soixantaine de camps de réfugiés, la majorité en Territoires occupés et à Gaza, mais aussi dans les pays voisins : Liban, Jordanie, Syrie.

Dans les camps de réfugiés en Territoires occupés et dans la Bande de Gaza, la densité de population est très élevée, les habitants sont marginalisés et la pauvreté urbaine est importante.

Le taux de chômage y est de 18,3 % en Cisjordanie et de 32,2 % dans la bande de Gaza.

En 1949, les Nations unies ont mis en place l'UNRWA, en charge des services (éducation, santé, etc.) aux réfugiés palestiniens dans la région du Proche-Orient.

D'autres pays arabes – Arabie Saoudite, Égypte, Irak, Lybie, Koweït et d'autres pays du Golfe – accueillent des réfugiés palestiniens, ainsi que les États-Unis et l'Europe occidentale où ils y sont toutefois moins nombreux.

Dans cette diaspora, 53 % des membres ont le statut de réfugiés.

■ VALLÉE DU JOURDAIN

La vallée du Jourdain représente 30 % de la Cisjordanie ; 56 000 Palestiniens y habitent, dont environ 30 000 dans la zone autonome (ou dans la ville) de Jéricho. Beaucoup l'ont quittée en raison des mesures de contrôle prises par Israël. Avant 1967, il y avait entre 200 000 et 300 000 Palestiniens.

37 colonies israéliennes sont présentes, pour une population de **9 500 colons**. L'aide de l'État israélien aux colons de la vallée est forte. L'État d'Israël dépense chaque année **24 650 dollars par colon** sous la forme de subventions et d'attributions financières distribuées dans les colonies israéliennes dans les territoires occupés.

87 % de la vallée se situe dans la zone C, sous contrôle israélien exclusif. Le gouvernement israélien conserve l'entière maîtrise de la zone, occupée essentiellement par des colonies.

Près des trois quart (78,3 %) des terres disponibles dans la vallée du Jourdain ont été confisqués par les autorités israéliennes depuis 1967 et alloués à l'armée israélienne ou aux colonies.

Seuls 4% de la vallée sont cultivés par les Palestiniens (contre 25% de la terre en moyenne en Cisjordanie) alors que la vallée représente 30 % de la Cisjordanie.

Une récente étude de la Banque mondiale a montré que, si les restrictions israéliennes étaient levées dans la vallée du Jourdain, 4 595 hectares supplémentaires pourraient être très rapidement cultivés en légumes, fleurs et aromates, ce qui représenterait une valeur ajoutée d'un milliard de dollars.

21 % des Palestiniens de la vallée du Jourdain sont sans emploi ce qui oblige entre 10 000 et 20 000 personnes (de la vallée et de l'extérieur) à travailler dans les colonies de la vallée, 5,5 % d'entre eux sont des enfants.

Les colonies de la vallée du Jourdain bénéficient de **487 litres d'eau par personne par jour**, contre 70 litres en Cisjordanie et même 20 litres dans certaines zones isolées de la vallée.

L'accès à la vallée du Jourdain est limité à six routes, dont quatre sont contrôlées par des check points israéliens, interdisant le passage aux voitures palestiniennes.

Mettre en place des animations

■ Conseils pratiques et logistiques

Les photos peuvent être disposées dans le même ordre que la présentation, ou dans un autre ordre suivant le public ou le thème de l'animation dans laquelle l'exposition s'inscrit.

Elles peuvent être complétées par des cartes, des objets de Palestine : n'hésitez pas à solliciter des personnes qui ont fait un voyage en Palestine pour vous procurer des objets d'artisanat ou de la vie quotidienne.

■ Conseils pour garantir un discours respectueux et éviter les dérapages

Poser un cadre clair dès le début de l'animation

Ces règles de base sont nécessaires dans toute animation mais elles nous semblent d'autant plus opportunes à rappeler compte tenu de la nature du sujet. Il est ainsi important que l'animateur-trice du CCFD-Terre Solidaire demande aux participants de s'engager à respecter ces quelques règles pour faciliter le dialogue et l'échange et être en cohérence avec les valeurs portées par l'association. Ce cadre permet de rassurer les personnes et de créer un climat de confiance.

Règles du « contrat » entre l'animateur et les participants :

- accepter la confrontation d'idées tout en respectant l'autre ;
- s'exprimer en « je » : partager son ressenti ;
- laisser la place à l'écoute ;
- éviter les jugements de valeur et les jugements sur les personnes ;
- parler chacun son tour.

Rester vigilant sur les mots et les formulations

Si l'un des participants « dérape », il est indispensable **au nom du contrat** passé en début d'animation de reprendre les propos de la personne et de l'aider à reformuler.

L'enjeu de cette reformulation est de dépasser les généralisations toutes faites pour revenir à ce que la personne ressent. Ce cheminement nous aide à aborder plus sereinement la question : que faire face à l'injustice ? »

Ex : « Les ... sont tous des fascistes ! », « Les ... sont tous des terroristes ! »

L'animateur : qu'est-ce qui te fait dire cela ? Ce que tu as vu à la TV ? Cela t'a mis en colère de voir toutes ces images de violence ?, etc.

Remarque : cela ne prend pas forcément de temps, mais le fait de reformuler montre que le cadre existe et contribue à entretenir le climat de confiance.

Déconstruire les généralisations les plus courantes

• Concernant les Israéliens

Il s'agit de faire la distinction entre « les Israéliens » et l'État d'Israël : les choix politiques des gouvernements israéliens ne font pas toujours l'unanimité et de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer les conséquences de l'occupation et les violations massives de droits de l'homme à l'égard des Palestiniens.

• Concernant les Palestiniens

Il est important de mettre en évidence le fait qu'il existe aussi une société civile palestinienne, avec de nombreuses organisations qui œuvrent pour favoriser le développement économique, social et culturel de la Palestine.

À cet égard, le meilleur moyen pour déconstruire ces clichés est de donner des exemples concrets, à partir de l'expérience des partenaires palestiniens et israéliens du CCFD-Terre solidaire (cf. les pistes dans la partie 4 « Pour aller plus loin »).

Éviter le misérabilisme et respecter la dignité des Palestiniens

Enfin, face à des situations d'injustice, l'autre écueil à éviter est le misérabilisme ou l'apitoiement. C'est tout l'enjeu de l'exposition de montrer que les Palestiniens sont comme nous, et que le premier service à leur rendre est de préserver leur dignité.

À l'instar d'ADM, dans son kit pédagogique sur la vallée du Jourdain (cf. « Pour aller plus loin »), réfléchissons en tant qu'animateurs aux propos suivants :

« (...) En tant qu'éducateurs, ne faisons pas ce que même les populations refusent de faire : rendre encore plus terrible et misérable la situation. Les Palestiniens sont dignes, forts, empreints d'un espoir de vivre des jours meilleurs, de paix imminente !

Pensons à leur dignité ! Comment auraient-ils envie que l'on parle d'eux ? Quelle image veulent-ils montrer : celle d'un peuple en résistance et en lutte face à une inique occupation, ou bien celle de pauvres victimes inactives ? »

Avec quels alliés parler de la situation en Israël et Palestine ?

Les membres de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

Créée en 1993 dans le contexte des Accords d'Oslo, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine a pour objectif de se mobiliser pour la reconnaissance des droits des Palestiniens, notamment celle d'un État palestinien souverain, sur les lignes de 1967.

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine regroupe des organisations de solidarité internationale, des associations de sensibilisation, de développement, de recherche, de défense des droits de l'Homme, des mouvements d'éducation populaire et des collectifs d'associations. **Aujourd'hui, la Plateforme rassemble 41 associations, dont 29 sont membres signataires et 12 sont membres observateurs** (cf. annexe 3). Le CCFD-Terre Solidaire en est membre fondateur et membre du conseil d'administration.

Les associations chrétiennes signataires du « Défi de la paix »

Le CCFD-Terre Solidaire a réalisé le « Défi de la paix » avec les associations chrétiennes Justice et Paix, Pax Christi-France, le Secours Catholique-Caritas-France, ainsi que le soutien des Chrétiens de Méditerranée, de la Délégation catholique pour la coopération et de l'Œuvre d'Orient. Ils représentent des alliés avec lesquels le CCFD-Terre Solidaire met régulièrement en place des actions autour de Palestine-Israël : démarche autour des pèlerinages en Terre sainte (voir la brochure *Terre sainte. Terre de rencontres*), mobilisation lors de la semaine œcuménique de solidarité avec la Palestine (initiée par le Conseil œcuménique des Églises), temps de prières et de solidarité notamment au moment d'offensives israéliennes sur la Bande de Gaza.

Photo-langage pour découvrir l'exposition

- **Objectif**

Permettre à chaque personne d'appréhender le sujet à partir de ce qu'elle/il est, de son histoire, de son expérience ; rompre avec un discours d'emblée accusateur ; favoriser un espace d'expression et d'écoute.

Cette animation est particulièrement recommandée pour l'accueil d'un groupe que l'on ne connaît pas du tout et qui peut être traversé par des positions diverses (milieu scolaire par exemple).

- **Public : tout public**

- **Durée : 1 heure**

- **Conseil pour l'animateur-trice**

Pas besoin d'être un « expert » de la situation pour ce genre d'animation ! Cette animation demande davantage des capacités d'écoute et de gestion de groupe de manière à ce que chaque personne puisse s'exprimer en confiance.

Les informations données dans le livret pédagogique permettent d'avoir un minimum de réponse aux principales questions posées.

- **Déroulement**

10 min : déambulation et choix d'une photo

Chaque participant parcourt l'exposition et choisit la photo qui « l'interpelle le plus » : il n'est pas utile de donner une consigne plus précise. Chaque personne va choisir en fonction de son histoire, de son identité, de son expérience (selon qu'elle est allée là-bas ou non), en fonction de son caractère et de ce qui la porte (la colère, l'espoir, l'indignation ou le découragement, l'impuissance...).

20 min : explicitation du choix des photos

La parole est donnée successivement aux personnes des différents groupes constitués autour des différentes photos choisies.

Il s'agit également d'être attentif aux photos qui n'ont pas été choisies et qui peuvent être liées à un manque total d'informations sur le sujet. Nous attirons notamment l'attention sur les thèmes suivants, souvent méconnus :

- le blocus de la Bande de Gaza ;
- les Palestiniens d'Israël ;
- les problèmes de circulation ;
- le problème de l'eau ;
- l'engagement des Israéliens juifs pour la Paix.

Avantage de cette animation : elle permet à l'animateur de cerner le groupe et aux membres du groupe de se connaître entre eux.

30 min : échange à partir de ce qui est ressorti du groupe

Il s'agit de repositionner l'enjeu de l'exposition et de l'approche du CCFD-Terre Solidaire : faire connaître ce qui se passe là-bas tout en agissant pour que la colère et l'indignation se transforment en une action constructive pour la paix, la justice et la défense des droits fondamentaux des Palestiniens et Palestiniennes.

Suivant le public et les thèmes qui sont ressortis, la discussion peut être enrichie par des informations complémentaires.

Visite guidée de l'exposition pour un public déjà sensibilisé

- **Objectif**

Permettre à des personnes désireuses d'en savoir plus de « s'immerger » dans ce voyage en Palestine au travers des photos

- **Public : public déjà sympathisant et curieux d'en savoir plus**

- **Durée : 45 min à 1 heure**

- **Conseil pour l'animation : constituer un binôme**

- **un (une) « guide » :**

La visite doit être faite par une personne qui connaît bien la situation et est déjà allée sur place : elle pourra ainsi agrémenter la visite de faits précis, d'exemples vécus, d'anecdotes qui rendront la visite vivante.

Exemples de guides possibles : parmi les membres du réseau thématique Palestine-Israël, il y a de nombreuses personnes qui ont participé à des voyages.

- **un (une) animateur-trice :**

La personne veille au maintien d'un rythme dynamique (ne pas rester trop longtemps devant une photo, etc.). De plus, elle permet au groupe de poser des questions. Enfin, elle reste vigilante sur le fait que le ou la guide ne mobilise pas la parole et réponde bien aux questions qu'on lui pose.

Jeu des chaises sur la vallée du Jourdain

Le jeu des chaises a été créé par ITECO (www.iteco.be) pour rendre compte de façon vivante le développement inégal de la planète sur le plan économique et démographique.

Cette version sur la vallée du Jourdain s'inspire de l'adaptation effectuée par **Laurianne Grousseau** (Plateforme des ONG françaises pour la Palestine) et **Erika Girault** (Fédération Artisans du Monde) en 2013. Ce jeu peut faire écho à la photo n° 9.

• Objectif

Ce jeu permet de prendre conscience des injustices imposées aux Palestiniens par l'occupation israélienne dans la vallée du Jourdain.

Les participants développent alors :

- leur connaissance de la situation de la population palestinienne en vallée du Jourdain ;
- leur capacité à retransmettre les informations acquises (grâce à des outils complémentaires, à des apports théoriques et des fiches techniques utilisées pendant cette animation).

• Public : adolescents et adultes

• Nombre de participants : 10 à 20 personnes

• Durée : 30 min minimum

• Matériel nécessaire :

- chaises : autant de chaises que de participants ;
- verres d'eau : autant que de participants ;
- affichettes : « vallée du Jourdain » ; « populations palestinienne » ; « population israélienne ».

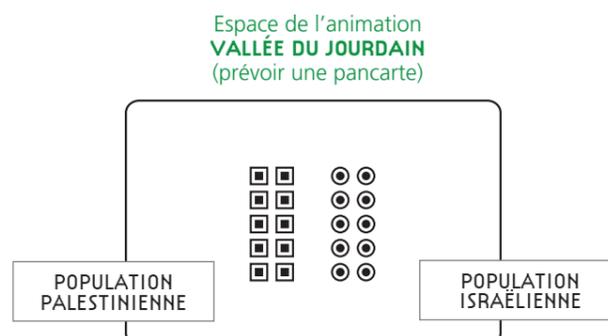
• Préparation préalable de l'animateur :

- voir les informations p. 19 et 20 ;
- dossier complet sur le site de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine ;
- kit pédagogique d'Artisans du Monde (cf. p.29).

• Le déroulé de l'animation

1. Préparation de la salle

Au centre, les ressources :
EAU (litres d'eau consommés/jour symbolisés par de verres d'eau ☉) et
TERRE (km² utilisés symbolisés par des chaises ☐) à disposer dans l'espace.
 1 joueur = 1 ☐ + 1 ☉



2. Répartition de la population et des ressources

Dans un premier temps, l'animateur explique aux participants que :

- la salle représente la vallée du Jourdain palestinienne soit 2000 km² ;
- l'ensemble du groupe constitue la population de la Vallée du Jourdain soit 70 000 habitants ;
- chaque participant représente x habitants (attention, le nombre change en fonction de la taille du groupe : cf. le tableau 1 en annexe 2).

Ex : groupe de 10 personnes, chaque participant représente 7 000 habitants.

L'animateur demande aux participants de se répartir spontanément dans la salle en fonction de leur représentation et de se regrouper sous les affichettes de manière à représenter l'ensemble de la population de la vallée du Jourdain.

Une fois le groupe stabilisé, l'animateur fait un état des lieux : combien de personnes se trouvent sous chaque affichette ? Cela correspond-il à la réalité ?

L'animateur donne ensuite les chiffres réels et corrige la représentation de la répartition des habitants dans la vallée du Jourdain.

Ex : avec un groupe de 10 personnes, 2 personnes sont sous l'affichette « population israélienne » et 8 sous l'affichette « population palestinienne »

3. Répartition des ressources

Dans un deuxième temps, on s'intéresse à la répartition de la richesse de la vallée du Jourdain, symbolisée par les chaises et les verres d'eau placés au centre de la salle.

Chaque chaise correspond à x km² de terres et chaque verre à x litre d'eau consommée/jour/personne.

Ex : avec un groupe de 10 personnes, chaque verre représente 55 L/jour/personne et chaque chaise représente 200 km² cultivés.

L'animateur demande au groupe représentant la population israélienne de prendre le nombre de chaises qu'ils souhaitent. Le groupe représentant la population palestinienne prend le reste.

L'animateur demande ensuite au groupe représentant la population israélienne de prendre le nombre de verres d'eau qu'il souhaite. Le groupe représentant la population palestinienne prend le reste.

L'animateur donne ensuite les chiffres réels.

Ex : avec un groupe de 10 personnes, 9 chaises et 9 verres d'eau pour la population israélienne, et 1 chaise et 1 verre d'eau pour la population palestinienne.

4. Visualiser les injustices

L'animateur déclare qu'aucun pied ne doit rester à terre et tous les verres d'eau doivent être répartis à part égale À L'INTERIEUR DE CHAQUE GROUPE.

Les participants « israéliens » occupent toutes les chaises et boivent toute l'eau.

Les participants « palestiniens » auront beaucoup de mal à tenir sur la seule et unique chaise et à se partager le verre d'eau disponible.

5. Débriefing

Résultat : que constatez-vous ?

Ressenti : que ressentez-vous ? En un mot (écrire les mots sur un paperboard).

Réalité : réaffirmer que cette animation est une projection ludique de l'effective réalité, d'après les derniers chiffres de l'OCHA (Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies).

Déconstruction du système jeu pour faire le lien avec la réalité : par rapport à des remarques, le ressenti des participants, des comportements qui ont pu ressortir dans le jeu (envie d'aller s'asseoir sur une chaise israélienne et de boire un verre d'eau...).

Il s'agit de comparer les réalités de la situation par rapport aux « réflexes » des joueurs dans le jeu.

Débat : qu'est-ce que cette situation vous inspire ? Qu'est-ce qu'on peut faire ?

Action : présentation des initiatives existantes

- l'appui à des acteurs locaux qui contribuent au maintien de l'agriculture palestinienne (cf. le PARC, Palestinian Agricultural Relief Committee), le développement du commerce équitable (en expliquant le travail d'ADM dans la vallée du Jourdain, cf. p. 29) ;

- les campagnes de plaidoyer auprès de la France et de l'Europe pour demander, entre autres revendications la fin de la colonisation ;

- les animations pour sensibiliser sur la question et permettre une prise de conscience de

ce qui se passe là-bas.

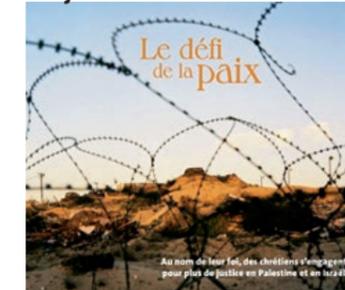
Pour aller plus loin

■ S'informer sur la situation en Palestine et en Israël

- **La Plateforme des ONG françaises pour La Palestine** fournit des chiffres clefs, des dossiers thématiques détaillés, des argumentaires, et propose une bibliographie de livres, films, articles, cartes...

www.plateforme-palestine.org/dont

- **Le livret « Le Défi de la Paix. Au nom de leur foi, des chrétiens s'engagent pour plus de justice en Palestine et en Israël »**



- **Brochure collective coordonnée par le CCFD-Terre Solidaire, 2013, référence 3330113, dans le catalogue en ligne**

Vous trouverez sur l'intranet des supports et une fiche pour faire une animation autour de cette brochure.

- **Faim et Développement magazine, n° 262, dossier « Terre sainte, terre de rencontres », décembre 2011**

- **Altermondes, n° 33, dossier « Colonies en Palestine, l'Europe au pied du mur », mars 2013**

S'INFORMER SUR LES ENJEUX DE LA VALLÉE DU JOURDAIN ET DE LA FILIÈRE DATTES



La fédération Artisans du Monde a conçu une nouvelle mallette pédagogique intitulée « Dattes de Palestine : une culture de paix ».

Cette mallette est composée de trois éléments :

- un manuel pédagogique (pour construire des animations interactives) ;
- un DVD (documentaire de 22 min) ;
- une étude de filière (pour mieux comprendre les enjeux du soutien des paysans palestiniens de la vallée, dans un modèle économique alternatif).

Cette mallette et notamment le manuel pédagogique sont une vraie mine d'or : une raison de plus pour vous rapprocher d'Artisans du Monde !

artisansdumonde.org

■ S'informer sur l'engagement du CCD-Terre Solidaire en Palestine

Se familiariser avec les valeurs et l'approche générale



- **Le dépliant** « Le CCD-Terre Solidaire s'engage pour une paix juste entre Palestiniens et Israéliens », référence 5124414, dans le catalogue en ligne du CCD-Terre Solidaire.

- **Dossiers et communiqués de presse** sur le site internet du CCD-Terre Solidaire, en particulier sur Gaza.

Découvrir les partenaires palestiniens et israéliens du CCD-Terre Solidaire

Nous vous invitons à aller voir l'espace du réseau thématique Palestine-Israël sur l'intranet, en suivant le chemin : *Vie du réseau > Réseaux Thématiques > Réseau Palestine Israël*

À partir de cet espace, il existe un lien vers la page Partenariat International dans lequel vous trouverez différents supports complémentaires sur les partenaires et la stratégie plaidoyer :

- dans l'onglet Stratégies et partenariats : **un diaporama Powerpoint** de présentation des partenaires en Israël et en Palestine sur la page intranet du CCD-Terre Solidaire (présentation de l'ensemble des partenaires en Israël et en Palestine, avec les cartes situant ces Partenaires).

- dans l'onglet Boîte à outil : **un kit-jeu de rôle** « En route pour Israël et Palestine à la découverte d'acteurs de Paix et de Justice ».

Par ailleurs, **des clips sur nos partenaires** sont également en cours de réalisation et devraient sortir en 2015.

Comprendre les axes de plaidoyer du CCD-Terre Solidaire

Suivre le chemin : *Vie du réseau > Réseaux Thématiques > Réseau Palestine Israël* dans lequel vous trouverez :

- dans l'onglet Stratégies et partenariats : **un diaporama** sur le plaidoyer Palestine-Israël au CCD-Terre Solidaire, outil interne au réseau.

- dans l'onglet Boîte à outil, deux rapports :

« **La Paix au rabais, comment l'Union européenne renforce les colonies** », octobre 2012. Rapport signé par une vingtaine d'organisations humanitaires, religieuses, de développement, de défense des droits humains et de consolidation de la paix de neuf États membres de l'Union européenne, ainsi que de la Norvège et de la Suisse.

« **Mesures européennes contre les colonies israéliennes** », juillet 2014. Dans ce rapport, le CCD-Terre Solidaire et la FIDH présentent dans un tableau comparatif les avancées réalisées par l'UE et cinq pays européens, en ce qui concerne quatre des recommandations du rapport « La Paix au rabais, comment l'Union européenne renforce les colonies ».

Pensez également à la base de données du CCD-Terre Solidaire Solibase

Via l'Intranet : Mes applications > Solibase : base partenariale et bibliographique



1. TABLEAU DE RÉPARTITION DE LA POPULATION DANS LA VALLÉE DU JOURDAIN.
POPULATION TOTALE : 70 000 HAB.

NOMBRE DE JOUEURS	POPULATION PALESTINIENNE	POPULATION ISRAËLIENNE	CHAQUE JOUEUR = ... HABITANTS
10	8	2	7 000
11	9	2	6 650
12	10	2	6 300
13	11	2	5 950
14	11	3	5 600
15	12	3	5 250
16	13	3	4 900
17	14	3	4 550
18	14	4	4 200
19	15	4	3 850
20	16	4	3 500

2. TABLEAU DE RÉPARTITION DES TERRES. SUPERFICIE TOTALE : 2 000 KM²

NOMBRE DE JOUEURS	TERRE PALESTINIENNE	TERRE ISRAËLIENNE	CHAQUE CHAISE = ... KM ²
10	1	9	200
11	1	10	190
12	1	11	180
13	1	12	170
14	1	13	160
15	1	14	150
16	2	14	140
17	2	15	130
18	2	16	120
19	2	17	110
20	2	18	100

3. TABLEAU DE RÉPARTITION DE L'EAU. CONSOMMATION TOTALE : 550 L/JOUR/PERSONNE

NOMBRE DE JOUEURS	EAU PALESTINIENNE	EAU ISRAËLIENNE	CHAQUE VERRE = ... L/JOUR/PERSONNE
10	1	9	55
11	1	10	50
12	1	11	45,8
13	2	11	42,3
14	2	12	39,3
15	2	13	36,6
16	3	13	34,5
17	3	14	32,5
18	3	15	30,5
19	3	16	30
20	3	17	27,5

Annexe 3

Liste des associations membres de la Plateforme Palestine

LES MEMBRES

Amani
Artisans du Monde (Fédération)
Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP)
Association France Palestine Solidarité (AFPS)
Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs (AITEC)
Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF)
Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM)
Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (Ceméa)
Cimade
Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP)
Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire)
Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens (CBSP)
Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO)
Comité Gaza Jérusalem Méditerranée
Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES)
Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)
Génération Palestine - Jeunes d'Europe pour le Droit, la Paix et la Solidarité
Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières (GREF)
Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH)
Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL)
Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP)
Mouvement de la Paix
Mouvement International de la Réconciliation (MIR)
Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN)
Pax Christi France
Secours Catholique - Caritas France
Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI)
Terre des Hommes France
Union Juive Française pour la Paix (UJPF)

LES MEMBRES OBSERVATEURS

Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-France)
Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme (AEDH)
Amnesty International France
Association « Pour Jérusalem »
Association française de soutien aux réfugiés du Liban (Afran Saurel)
Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID)
Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine
Fédération Nationale des Francas
Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne (GAIC)
Handicap International
Médecins du Monde - France (MDM-France)
Réseau d'information pour le développement et la solidarité internationale (RITIMO)

